

paiement pour les voyages d'affaires. Ce partenariat combine une carte affaire Visa et une carte Airplus. De tel partenariat peut permettre à des banques algériennes de développer une offre permettant de répondre à des besoins particuliers de sa clientèle.

- **L'excellence opérationnelle** : il couvre la qualité des fonctions de la banque. Telle la distribution des crédits, le service à la clientèle, la gestion des risques,

Références bibliographiques

- PERROUX F. « Le problème du profit, Théorie de histoire de la pensée économique », Presse Universitaires de Grenoble, édition, Paris, 1996.
- FRANÇOIS C. « La dynamique de l'innovation, changement technique et changement social (XVIe. XXe siècle) », édition Gallimard, 2010.
- Schumpeter J. A., *The Theory of Economic Development (1^{re} édition. allemande*, Duncker und Humblot, Leipzig, 1912.
- Sciences économiques et social – Enseignement de spécialité – Manuel d'enseignement, M. Montoussé et G. Renouard, Edition Bréal, 2003. ``La relation entre progrès technique et croissance chez J. Schumpeter``.
- Diane-Gabrielle TREMBLAY, `` la DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU PROCESSUS D'INNOVATION`` Thèse de Doctorat, Université de Paris I – PHNTHEON SORBONNE – 1989.
- Jacques LENDREVIE, Julien LEVY, Denis LINDON. *Mercator*. Paris : Dalloz, 2003.
- <http://www.oecd.org/dataoecd/35/58/2367554.pdf> consulter 27/2/2012
- <http://www.oseo.fr>
- Arnaud Groff, `` Manager l'innovation `` , édition Afnor, 2009.
- Emmanuelle Le Nagard-Assayag & Delphine Manceau, Marketing de l'innovation, 2 éditions, DUNID, Paris 2011.
- <http://collections.banq.qc.ca/ark:2; Consultée le 18/01/2014>
- Benoit A.,Patrick C.,Laurent D., David G., Jason G.,Benoit M.,`` L'innovation et les TIC `` HEC Montréal & CEFRIO, Décembre 2010.
- PRAINT(R); `` La rentabilité des banques``; Banques, n 405. Avril 1981.
- SCHLOSSER (A.)& ERIC (L.), `` Marketing et stratégie de la banque``, thèse de Doctorat HEC, 1996.
- Thèse de Magistère, « Étude et analyse de la distribution de crédit aux entreprises », Université AbouBekr Belkaid, Tlemcen, 2007.
- Diane-Gabrielle TREMBLAY, `` La dynamique Économique du processus d'innovation`` Thèse de Doctorat, Université de Paris I – PHNTHEON SORBONNE – 1989.
- WWW.wikipedia.fr consulter le 20-03-2015.

elles-mêmes intégrer des données dans l'ordinateur central, faire des mise à jours, des corrections, divers traitements de données.

- La quatrième étape, les succursales, sont dotées d'ordinateur fonctionnant de façon autonome. Outre les possibilités de traitement de texte en succursale. Ces terminaux peuvent permettre la saisie d'informations qui seront à la fois transmises à l'ordinateur central et conservées en agence pour d'éventuels traitements. Les terminaux peuvent également être reliés à des terminaux aux points de vente (TPE) établis dans des établissements de commerce de détail ou autres...

- La cinquième étape, l'informatisation est étendue à de nouvelles activités, plus directement liées à la production de la banque. Il s'agit de l'installation de distributeurs automatiques de Billets (DAB) et par la suite de guichet automatiques Billets (GAB).¹⁷

- La Sixième étape, se traduit par l'informatisation de transactions interbancaires, notamment par le biais d'une intégration d'un réseau ou d'un accès direct aux ordinateurs d'une autre institution bancaire. Il s'agit du système de paiement de masse (TPM), et le système de paiement de gros montant en temps réel "ARTS", (RTGS) *Real Time Gross Settlement*, les terminaux pour paiement émis (TPE). Cette étape est caractérisée par la diversification des services/produits offerts, la vente des produits d'assurance, et services bancaires.

- La septième étape, peut être considérée sinon comme une utopie. En effet, celle-ci est l'étape du zéro : 0 panne, 0 délais, 0 stock, 0 erreur, 0 papier. Cette dernière, alors qu'au début de l'informatisation, nombreux étaient ceux qui pensaient que l'on en arriverait à éliminer le papier des bureaux. Cependant, le secteur bancaire est peut-être un des rares secteurs où le papier peut être éliminé d'un certain nombre de fonctions (validation des opérations, forçage,...).

Conclusion :

Avec l'ouverture à l'économie de marché et l'installation d'institutions financières étrangères, un autre contexte va exister, et les banques algériennes devront pour garder leur part de marché, être plus efficaces. Elles devront également faire évoluer leurs techniques et procédures et proposer toute une gamme de produits nouveaux. Tout cela ne sera possible que grâce à une stratégie d'innovation dynamique, une réorganisation de leurs structures, une modernisation de leurs procédures, une meilleure qualification de leur personnel, un comportement plus professionnel, sans oublier bien entendu la qualité de service et l'amélioration de l'accueil de la clientèle.

La banque, bien qu'elle pratique le commerce de l'argent, mais au delà de la qualité des produits ou services bancaires, c'est la confiance ou la sécurité que recherche le client. La banque de demain entraînera une grande prise en considération de la technologie de l'information, et une modification de la vocation et des marchés. Les dirigeants doivent prendre en main leur responsabilité pour distribuer leurs produits et/ou services dans un cadre cohérent.

Suggestion et recommandation :

Trois axes principaux doivent être explorés :

- **La connaissance et le management de la relation client :** Jusqu'à présent, les banques algériennes résistent à ce mouvement en se cachant sous les notes réglementaires ou des paroles et de terme du « *nous ne pouvons pas prendre de risque* », et cela freine le rythme d'innovation, qui fait souvent l'objet de critiques des clients ainsi que les petites et moyennes entreprises, lesquelles considèrent que les banques algériennes ne sont pas très relationnelles.

- **L'innovation produit :** pour lancer des produits innovants, les banques doivent décider entre un partenariat avec des acteurs spécialisés ou non. Banque assurance ne suffit plus. BNP Paribas a choisi l'option d'un partenariat avec la société AirPlus dans le domaine des moyens de

¹⁷ Les DAB se contentent de distribuer des billets, alors que les secondes (Les GAB) peuvent réaliser des fonctions plus complexes.

✓ L'amélioration qualitative de l'analyse du risque de crédit et la réduction du coût de l'intermédiation.

✓ La réorganisation complète de toutes les structures de la Banque.

✓ La modernisation du système d'information aux plans interne et interbancaire.

✓ Le lancement d'une politique des ressources humaines visant la mise à niveau de son potentiel humain (formation, recyclage, etc.).

✓ L'agencement et l'aménagement de son réseau. Et enfin, le développement de son réseau.

Pour atteindre ces objectifs, la Banque a entrepris des actions qui portent sur :

✓ La modernisation de son système d'information, "projet ROC" qui doit aboutir à une meilleure prestation des services bancaires, aussi bien au niveau du Front-office que du Back-office, avec une réduction substantielle des délais de traitement et avec un reporting pour la tutelle et la clientèle régulière et permanent.

✓ Le projet "APOGEE", qui porte sur la réorganisation de la Banque cible, le client étant comme "centre d'intérêt" et avec pour objectif l'optimisation de la gestion et la rationalisation des Coûts.

✓ Elles portent aussi sur la mise en place du système de télé-compensation et de paiement de masse grâce auquel le traitement des flux financiers et l'exécution des opérations se feront dans des délais très réduits. Enfin, ces actions portent sur la mise en place de la monétique à travers:

✓ La mise en place de la carte de paiement/retrait avec accès aux distributeurs automatiques de billets et également aux guichets automatiques de façon permanente (H24 et 7j/7).

✓ La mise à la disposition de la clientèle de cartes de crédit avec adhésion aux systèmes internationaux (carte VISA, AMEX, etc.).

L'autre volet, vecteur de modernité, c'est celui des ressources humaines.

8. La stratégie de l'innovation dans la Banque

Les étapes qui s'en suivent, retracent l'évolution technologique dans le secteur bancaire des dernières années, sans toute fois que les institutions bancaires n'aient nécessairement parcouru toutes ces étapes même à l'échelle mondiale. Cependant, a peu près toutes les institutions bancaires peuvent être situées a moins à la quatrième, si ce n'est la cinquième étape, bien que toutes leurs succursales ne se trouvent évidemment pas toujours au même point. L'analyse faite par Diane-Gabrielle Tremblay, 1989¹⁵, sur la stratégie innovation, se ramène finalement à une conclusion forte similaire à celle pratiqué dans nos banques publiques des années 2000. Voyons maintenant de plus prêt, les types d'application ou d'étape mise en place.

- La première étape, l'introduction de l'informatique au niveau central. Cela veut dire l'installation d'un ordinateur central au siège social de la banque (Direction Central, Direction régionale). Les fonctions assurées par l'ordinateur à cette étape se limitent habituellement à la comptabilité et le *reporting*¹⁶ la transmission des données.

- La deuxième étape, c'est des terminaux sont installées (*front office*) afin de faciliter l'entrée des données comptables a l'intérieure du système local de traitement des données, le système fonctionne en direct « *on line* ».

- La troisième étape doit apparaitre à la possibilité d'utiliser l'ordinateur central à distance. Les terminaux installes à l'extérieur du siège social dans une succursale bancaires permettent un accès direct a l'ordinateur centrale. A partir de ce moment les succursales peuvent

¹⁵ Diane-Gabrielle TREMBLAY, `` La dynamique Économique du processus d'innovation`` Thèse de Doctorat, Université de Paris I – PHNTHEON SORBONNE – 1989, P. 423

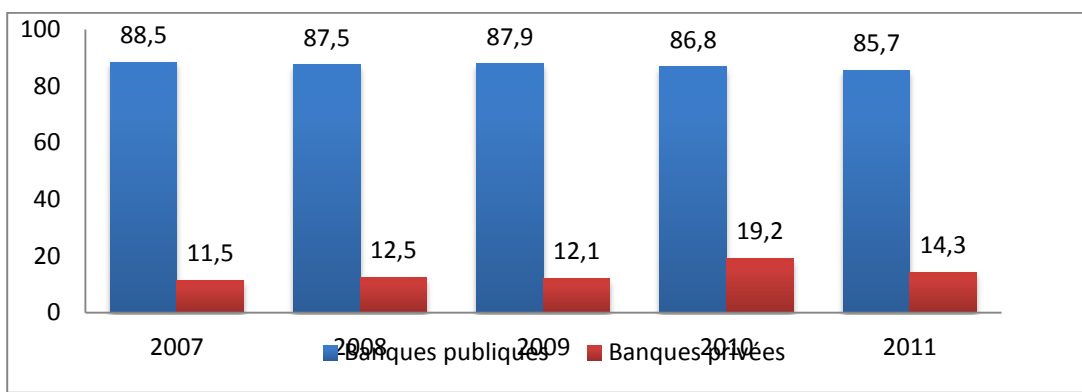
¹⁶ La communication des données. WWW.wikipedia.fr consulter le 20-03-2015.

Sources : Schéma confectionné par nos sois sur le base des rapports de la Banque d'Algérie, évolution économique et monétaire, 2007-2013, Alger.

En ce domaine, la démarche de la Banque s'appuie sur une politique et un plan de crédit adaptés aux risques sectorielles et fondés sur la fixation d'enveloppes annuelles de financement en adéquation permanente avec l'équilibre ressources/emplois.

5. La part des banques privées dans la distributions des crédits¹⁴

Ce graphe nous montre que malgré la présences des banques privées sur le marché algérien , leur participation dans la distribution des crédits n'est pas importante : 14,3% en 2011. L'ouverture du paysage bancaire s'explique par la réduction des barrières a l'entré du marche bancaire : s'accélère et le nombre d'agences par habitant accroît, particulièrement en ce qui concerne les grandes banques internationales. Les banques étrangères, elles aussi, ont inclus le crédit immobilier, les crédits a la consommations, etc.. dans leurs produits, en particulier à la Société Générale- Algérie (SGA) et la Banque nationale de Paris et la banque BNP -Paribas.



Source : Schéma confectionné par nos sois sur le base des rapports de la Banque d'Algérie, évolution économique et monétaire, 2000-2011, Alger.

6. L'innovation dans le système bancaire Algérien:

L'observation de l'innovation dans le secteur bancaire Algérien, nous conduit à distinguer une abondance de forme d'innovation. Si dans une première période, années 90, le secteur a surtout été axé sur le contrôle direct du taux d'intérêt, qui été censé la minimisation des coûts, et les flux financières. Les banques ont évolué dans un marché d'acheteurs. Il s'agissait de produit pour répondre à la demande, la qualité et la performance des produits étaient secondaires. Le marché bancaire était cloisonné et peu orientées vers les besoins de leurs clients.

L'innovation de procédé semble stimuler le dynamisme de la banque dans les années 2000. La concurrence fait son apparition en force, avec la rentrer en scène des banques privées, le client a maintenant un éventail de choix, et devient plus exigeant. Il désire un changements, dominer par l'innovation de produit et de procédé s'explique par la réduction des barrières a l'entré du marche bancaire.

7. Modernisation des infrastructures de traitement

Le processus d'innovation engagé par le pouvoirs publics a pour objectifs essentiels:

- ✓ Le renforcement de la stabilité et de la rentabilité.

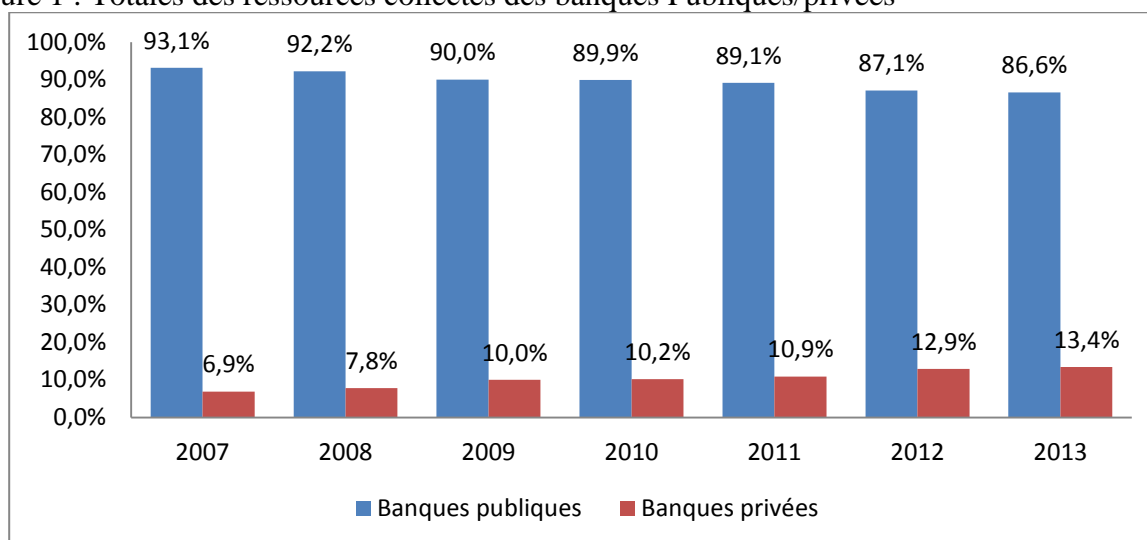
¹⁴ REKIBA S. « Le système bancaire Algérien à l'heure de l'adhésion à l'OMC », Université Khider Biskra N° :34/35, Mars 2014.

Nombre d'établissements bancaires	26
Nombre total de guichet	1367
Nombre de comptes bancaires	10 millions
Nombre de chèques postaux	13 millions
Nombre de cartes bancaires	850 000 en 2009 et 1 millions en 2010
Nombres de DAB/GAB ¹²	1250
Nombre de TPE ¹³	3000

4. La politique commerciale : la collecte de la ressource et la distribution des crédits

Sur le plan quantitatif, les tableaux, ci-après, révèlent l'intervention active et multiforme de la Banque dans le domaine de la collecte de la ressource et la distribution des crédits.

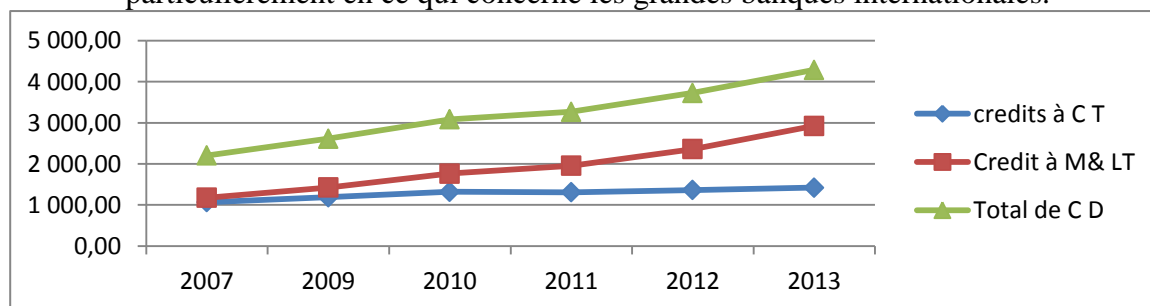
Figure 1 : Totales des ressources collectées des banques Publiques/privées



Sources : Schéma confectionné par nos sois sur la base des rapports de la Banque d'Algérie, évolution économique et monétaire, 2007-2013, Alger.

Ce graphe nous montre que malgré la présence des banques privées sur le marché algérien, leur participation dans la collecte des ressources n'est pas importante car en 2013 était que de 13.4%.

L'ouverture du paysage bancaire s'accélère et le nombre d'agences par habitant accroît, particulièrement en ce qui concerne les grandes banques internationales.



¹² DAB/GAB : Distributeur automatique de billets/Guichet automatique de billets.

¹³ TEP : Terminal électronique de paiement.

d) Le paiement par la carte interbancaire (CIB)

La carte de paiement CIB est une carte avec laquelle le porteur peut actuellement effectuer des paiements auprès de 3000 commerçants à travers le territoire national. Cette carte assure deux fonctionnalités : le retrait d'espèces sur les distributeurs automatiques de billets (DAB⁷) sur piste magnétique et le paiement des achats et services sur un terminal électronique de paiement (TEP⁸), sur puce EMV (Europay Mastercard, Visa).

Le paiement par carte interbancaire s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du système de paiement de masse initié et suivi par le ministère des Finances. Ce projet d'envergure nationale répond aux standards internationaux. Le réseau monétique actuel est composé de :

- 3000 TEP installés ; 1300 DAB en exploitation répartis à l'échelle nationale ;
- 6000 transactions par jour en moyenne (10 000 transactions par jour les veilles de fêtes) ; 850 000 porteurs de cartes de paiement en 2009, 1 million en 2010⁹.

Aux termes du dernier rapport de la Banque d'Algérie, les transactions par carte bancaire ont cependant enregistré en 2011 une hausse de 44%, représentant 20% du total des opérations de paiement.

Statiques réseaux d'acceptation de paiement par carte CIB			
	DAB	Paiement	TPE
2008	544	1 450	1 984
2009	572	1 450	2 639
2010	636	1 805	2 946
2011	647	5 906	3 047

3. Positionnement du secteur bancaire¹⁰

Au gré des indicateurs économiques publiés par la Banque d'Algérie, le secteur bancaire algérien est caractérisé par un faible niveau de bancarisation et un niveau élevé de liquidité bancaire. Le secteur reste prédominant dans le système financier et demeure encore dans une grande proportion dédié au financement public. Le taux de pénétration dans le PIB est estimé à 2,13% en 2009. A fin 2010, le ratio dépôts hors hydrocarbures/PIB hors hydrocarbures s'établit à 59,4% (63,3% en 2009).

Le taux de bancarisation de la population reste faible. Aux termes du dernier rapport de la Banque d'Algérie, la couverture est d'une agence pour 26 300 habitants en 2010 contre 26 700 en 2009. Relativement à la population active, le niveau de bancarisation est de 7900 personnes en âge de travailler par guichet bancaire en 2010, comme en 2009.

En termes de solidité financière, le secteur bancaire algérien est qualifié de solide. Les banques publiques et les banques privées ont des niveaux de fonds propres très au-delà du minimum réglementaire : selon le dernier rapport économique de la Banque d'Algérie¹¹.

⁷ Distributeur automatique de billets.

⁸ Terminaux pour paiement émis

⁹ KPMG'« Guide des banques et des établissements financiers en Algérie», Édition 2012, Kpmz.dz.P.25

¹⁰ Sources : Banque d'Algérie, *Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie pour 2010*.

Note de conjonctures du premier semestre 2011, et Nations unies, Conférence économique africaine 2009, *Promouvoir le développement dans une ère de crise financière économique* 11-13 novembre 2009, Addis-Abeba, Éthiopie.

¹¹ KPMG'« Guide des banques et des établissements financiers en Algérie», Édition 2012, Kpmz.dz.P.26

2. La réforme financière et la modernisation du système bancaire algérien

La banque algérienne est perturbée par son histoire, ses traditions et sa gestion interne. Les défaillances et les insuffisances des banques publiques en matière d'organisation et d'information, ainsi que le manque de transparence, rendent leur supervision plus complexe. La loi 90.10 du 14 Avril 1990 est la transcription de cette nouvelle dynamique de gestion économique impulsée sous son aspect financier, en donnant à la Banque Centrale d'Algérie une pleine autonomie et un pouvoir en matière d'autorité monétaire. Et de là, le banquier allait, dès lors, pouvoir exercer son métier librement et choisir ses clients, en prenant comme seuls critères la performance et la rentabilité.

b) Le nouveau contexte concurrentiel a visiblement stimulé le renouvellement de la conception des métiers de la banque, ses pratiques et son image. La structure concurrentielle du marché bancaire n'est pas le seul défi que doivent relever aujourd'hui les banques algériennes. L'évolution de la technologie implique autant de mutations que les métiers de la banque. Non seulement, le contexte technologique international est très différent, de même le contexte monétaire et financier européen et mondial a radicalement évolué. Bien évidemment, depuis 1990, les évolutions réglementaires, le passage à l'euro, et la spécialisation des banques poussent le système vers la banque industrielle.

b) Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont autant de facteurs qui ont contribué au maintien d'un niveau élevé de l'investissement technologique bancaire.⁶ Lancé en 2003, le développement des moyens modernes de paiement de masse est pratiquement achevé, avec l'entrée en vigueur en 2006 de la télé compensation électronique des chèques et le démarrage de la monétique. L'économie algérienne est dominée par le cash qui représente 23% du PIB. Autrement dit, les liquidités en circulation représentent, à présent, près d'un quart du PIB (130 milliards de dollars en 2010). Pour réduire ce taux, le système compte sur la monétique du moment que la population concernée est jeune et tend vers la modernisation. Un vaste plan de développement de la monétique (moyens électroniques de paiement et de retrait) est en cours et vise la généralisation de la carte bancaire qui a été lancée en 2009.

c) La modernisation des transactions interbancaires

Dans les banques, la technologie est désormais présente partout en *front office* et *back office*, pour l'offre de service aux clients et pour sa gestion de distribution des produits. Le lancement du (RMI), plateforme principale du lancement du système de paiement de masse (TPM), et le système de paiement de gros montant en temps réel "ARTS", (RTGS) *Real Time Gross Settlement* assurent la sécurité et la rapidité des échanges en conformité avec les normes internationales. Cette variable devient l'élément déterminant de la survie et de la dynamique d'une banque moderne.

Statistiques des transactions interbancaires			
	Retrait	paiement	total
2008	1 912 400	2 051	1 914 451
2009	2 613 718	1 450	2 615 168
2010	3 763 775	1 805	3 765 580
2011	5 718 663	5 906	6 446 974

⁶ Quotidien d'Oran du 21 mars 2006, P.5

Source : *Guide des banques et des établissements financiers en Algérie Edition 2012*. SPA, membre algérien du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative.

a) **La structure du secteur bancaire privée :**

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, modifiée par l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003, a permis la création de banques à capitaux privés nationaux et étrangers. Ces nouvelles banques dans la plupart ont connu des difficultés dont la plus notable est la faillite de la banque Elkhalifa en 2003. De la Banque Commerciale et Industrielle Algérienne (BCIA) et de la Compagnie Algérienne de Banque (CAB), ce sont deux banques privées Rayan AlgerianBank³ et Arco Bank qui se sont vu retirer leurs agréments⁴. Le (Tableau n°2) Répartition des Quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers par wilaya, année 2012.

Banques	siège social	ouverture	Nbre Agence
Al barraka bank Algeria	Alger	1991	25
Citinank Algeria	Alger	1992	4
ABC-Algeria	Alger	1995	18
Natixis Algeria	Alger	2000	12
Société Générale Algeria	Alger	2000	70
Arab bank PLC	Alger	2001	4
BNP Paribas Al Djazair	Alger	2002	58
Guf Bank Algeria	Alger	2004	24
Trust Bank Algeria	Alger	2002	12
The Housing for trade and Finance-Algeria	Alger	2003	5
Fransabank El-Djazair SPA	Alger	2006	2
Calyon Algeria	Alger	2007	1
HSBC Algeria	Alger	2008	2
Al Salam Bank-Algeria	Alger	2008	2
Total			239

Source : *Guide des banques et des établissements financiers en Algérie. Edition 2012*. SPA, membre algérien du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative.

En effet, à fin décembre 2014, le réseau des banques publiques comprend 1 113 agences, celui des banques privées 325 agences. Les banques publiques sont établies dans l'ensemble des wilayas, alors que les banques privées ont développé leur réseau principalement au nord du pays. Le total des guichets d'agences des banques et établissements financiers s'établit à 1 525 contre 1 499 en 2013, soit un guichet pour 25 600 habitants contre 25 500 habitants en 2013. En revanche, le ratio population active/guichets bancaires s'est amélioré passant de 8 000 personnes en âge de travailler par guichet bancaire en 2013 à 7 500 personnes en 2014⁵.

³ Quotidien d'Oran du 21 mars 2006, P.5

⁴ Source : Banque d'Algérie, *Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie pour 2010* (paru en août 2011).

⁵ http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/rapportba_2014/rapportannuel_ba2014.pdf Consulter le 16/01/2016

Source : *Guide des banques et des établissements financiers en Algérie Edition 2012*. SPA, membre algérien du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative.

a) **La structure du secteur bancaire privée :**

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, modifiée par l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003, a permis la création de banques à capitaux privés nationaux et étrangers. Ces nouvelles banques dans la plupart ont connu des difficultés dont la plus notable est la faillite de la banque Elkhalifa en 2003. De la Banque Commerciale et Industrielle Algérienne (BCIA) et de la Compagnie Algérienne de Banque (CAB), ce sont deux banques privées Rayan AlgerianBank³ et Arco Bank qui se sont vu retirer leurs agréments⁴. Le (Tableau n°2) Répartition des Quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers par wilaya, année 2012.

Banques	siège social	ouverture	Nbre Agence
Al barraka bank Algeria	Alger	1991	25
Citinank Algeria	Alger	1992	4
ABC-Algeria	Alger	1995	18
Natixis Algeria	Alger	2000	12
Société Générale Algeria	Alger	2000	70
Arab bank PLC	Alger	2001	4
BNP Paribas Al Djazair	Alger	2002	58
Guf Bank Algeria	Alger	2004	24
Trust Bank Algeria	Alger	2002	12
The Housing for trade and Finance-Algeria	Alger	2003	5
Fransabank El-Djazair SPA	Alger	2006	2
Calyon Algeria	Alger	2007	1
HSBC Algeria	Alger	2008	2
Al Salam Bank-Algeria	Alger	2008	2
Total			239

Source : *Guide des banques et des établissements financiers en Algérie. Edition 2012*. SPA, membre algérien du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative.

En effet, à fin décembre 2014, le réseau des banques publiques comprend 1 113 agences, celui des banques privées 325 agences. Les banques publiques sont établies dans l'ensemble des wilayas, alors que les banques privées ont développé leur réseau principalement au nord du pays. Le total des guichets d'agences des banques et établissements financiers s'établit à 1 525 contre 1 499 en 2013, soit un guichet pour 25 600 habitants contre 25 500 habitants en 2013. En revanche, le ratio population active/guichets bancaires s'est amélioré passant de 8 000 personnes en âge de travailler par guichet bancaire en 2013 à 7 500 personnes en 2014⁵.

³ Quotidien d'Oran du 21 mars 2006, P.5

⁴ Source : Banque d'Algérie, *Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie* pour 2010 (paru en août 2011).

⁵ http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/rapportba_2014/rapportannuel_ba2014.pdf Consulter le 16/01/2016

Introduction

Dans presque tous les pays industrialisés du monde, les gouvernements cherchent à réaliser une meilleure performance de leurs banques. Cette exception touche non seulement les pays développés, mais surtout les pays en développement comme l'Algérie qui s'est engagé dans un effort d'investissement très important et une ouverture économique avec le reste du monde.

L'innovation concept clé, ainsi que l'adoption de nouvelle technologie de l'information et de la communication sont essentielle pour assurer cette performance. C'est grâce à l'innovation que de nouveaux produits sont mis sur le marché, et que de nouveaux procédés de production sont développés et mis en œuvre.

Ces phénomènes sont des illustrations typiques du fonctionnement du dynamisme dans la banque. Alors, l'innovation est devenue une nécessité, et les outils technologiques ne manquent pas. Ceci va permettre de relever la problématique de l'innovation, qui représente actuellement, le meilleur facteur de croissance rentable et d'équilibre à long terme et à une relation durable. La question à laquelle on essaye de répondre est la suivante: **Comment l'innovation peut – elle être au service de la préservation de l'équilibre dans la banque?** Pour répondre à cette question, nous avons formulé **l'hypothèse suivante** : en dépit des changements opérés dans le secteur bancaire (modernisation des moyens de paiement, accès des banques privés au marché bancaire algérien...), l'innovation des dernières années, peut être considérée comme une utopie.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons adopté le plan suivant :

1. Présentation de la structure du secteur bancaire Algérien

Le secteur bancaire algérien est dominé par les banques publiques qui détiennent plus de 90% des actifs du secteur bancaire. A fin 2014, le système bancaire se compose de vingt (20) banques dont six (6) banques publiques et quatorze (14) banques privées, filiales ou succursales de grandes banques Internationales¹.

a) *La structure du secteur bancaire publique :*

A la faveur des politiques d'assainissement et de restructuration des banques publiques, le secteur bancaire public comprend six (06) banques qui représentent à elles seules 89% du total des actifs du secteur bancaire, 83% du réseau bancaire national et réalisent 70,5% du produit net bancaire total². Le (Tableau n°1) Répartition des six banques publiques par wilaya dont la caisse d'épargne, année 2012.

Banques	siège social	ouverture	Nbre Agence
BNA	Alger	1966	197
CPA	Alger	1966	139
BEA	Alger	1967	91
BADR	Alger	1982	290
BDL	Alger	1982	148
CNEP-Banque (depuis 1997)	Alger	1964	223
Total			1088

¹ <http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/communicationgouv11062015.pdf> consulter le 15/01/2016

² Source : Banque d'Algérie, *Rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie* pour 2010 (paru en août 2011).

Innovation et la préservation de l'équilibre dans la banque : Clarification et identification conceptuelle

Mr. Kheir-eddine Berrahi
Maitre assistant - Université Tlemcen
Kheireddineberrahi@hotmail.com

pr. Sahraoui Benchiha
Université Sidi Bel Abbes
sbenchiha@yahoo.fr

Abstract:

Most nations of the world seek the best in commercial transactions in their banks. Including Algeria, which has embarked on a major investment effort to achieve economic openness with the rest of the world. It is through creativity, innovation and ICT as new products and services are marketed. So innovation is fundamental to the dynamism of a bank. It is in this framework that articulates our problem is this: What is the impact of innovation and ICT in the marketing of banking services to clients in the public banks in Algeria?

We study in this paper the Algerian banking system, the role of the state in the banking market , ole in moving the money and then we address the reforms undertaken by the Algerian state in the field of banking services and media communication technology and access of foreign banks in the Algerian banking market

Keywords: Innovation, banking, ICT, competitive advantage.

المخلص

تسعى معظم دول العالم لتحقيق أفضل في المعاملات التجارية و منها الجزائر التي قامت باستثمارات ضخمة حتى تضمن الانفتاح الخارجي.و في هذا الصدد يجب الاعتماد على الابداع و الابتكار و تكنولوجيا الاعلام و الاتصال للوصول لأداء أفضل بهدف جلب منتجات و تطوير الخدمات و العمليات المصرفية، لأن الابتكار أساسي في ديناميكية البنوك على المدى البعيد و عليه نطرح الإشكالية التالية : ما مدى تأثير الابتكار و تكنولوجيا الاعلام و الاتصال في تسويق الخدمات المصرفية للزبائن في البنوك العمومية في الجزائر؟ و لدراسة هذا الموضوع سنتناوله من خلال محورين :

ندرس في هذه الوقفة النظام المصرفي في الجزائر و دوره في تحريك الأموال ثم نتطرق الي الإصلاحات التي قامت بها الدولة الجزائرية في مجال الخدمات المصرفية و تكنولوجيا الاعلام الاتصال و كذا ولوج البنوك الأجنبية في السوق المصرفي الجزائري.

الكلمات المفتاحية : الابتكار - الخدمات المصرفية - تكنولوجيا الاعلام و الاتصال - الميزة التنافسية.